

David McGovern, Président,
Anne-Marie Gaudet,
Directrice, Région du Québec
Agence d'évaluation d'impact du Canada

OBJET : Projet Gazoduq – Lignes Directrices – version provisoire - Commentaires

1.3. Emplacement du projet / 3.3. Solutions de rechange au projet / 3.4. Solutions de rechange pour réaliser le projet / 16.4. Économie / PARTIE 3 – CONTENU SUPPLÉMENTAIRE POUR LES LIGNES DIRECTRICES EN VERTU DE LA LOI SUR LA RÉGIE CANADIENNE DE L'ÉNERGIE / 8. Questions économiques et financières

Dans le contexte hypothétique de desserte d'un marché international pour le gaz de schiste extrait de la formation Montney en Colombie-Britannique, le Corridor d'étude du Projet ne semble pas être le projet optimal de moindre résistance écologique, étant donné que le Promoteur (Gazoduq) ne spécifie pas si des études sur d'autres tracés serpentant ou ÉVITANT le territoire de la province de Québec ont été envisagés pour établir cette conduite ainsi que le Point de Livraison du Premier Client Principal (PLPCP), à savoir un emplacement de livraison plus ou moins considérablement différent, quant à sa situation ou non dans les limites territoriales de la province de Québec, que celui proposé par le projet Énergie Saguenay, et démontré que ce tracé, outre le fait qu'il soit le plus économique pour ses besoins, soit le plus optimal toutes contraintes confondues, nonobstant tout projet de client potentiel;

Une hypothétique desserte industrielle de clients potentiels au long du parcours n'a pas encore été prouvée, bien que des politiques de développement industriel de cette région existe au Québec (exploitation de ressources minières au Québec planifiée dans le soi-disant "Plan Nord", notamment);

Une nomenclature des investisseurs occultes structurant les capacités financières de ce Projet n'a pas encore été fournie ou spécifiée par le Promoteur;

12. Changements prévus au milieu naturel / 12.2. Eaux souterraines et eaux de surface

Le Projet ne semble pas nettement éviter les importants eskers présents en Abitibi, qui eux-mêmes bénéficieraient d'une protection territoriale accrue pour préserver leur caractéristiques écologiques de filtration naturelle de l'eau, service écologique primordial et avéré s'il en est un;

1.3. Emplacement du projet / 6.2. La sélection des composantes valorisées (CV) / 6.5. Interactions entre les effets et les composantes valorisées / 6.8. Évaluation des effets cumulatifs / 13. Effets sur les composantes valorisées - Environnement / 13.4. Espèces en péril

Aucune mention n'est faite que le PLPCP avoisine le secteur de population des *Delphinapterus leucas*, nom commun des marsouins blancs, une espèce éminemment menacée de disparition des eaux du Saguenay et du fleuve Saint-Laurent, et d'extinction pure et simple de l'espèce. La réalisation du projet Gazoduq occasionnera l'opérationnalisation du PLPCP, ce dernier allant décupler le transport maritime avec l'allée et venues de centaines de cargos-méthaniers par année dans le fjord du Saguenay, augmentant le stress et l'inconfort auditif ainsi que la perturbation de la quiétude des lieux de migration et de mise-bas de veaux de cette espèce, dû entre autres à la cavitation des hélices, phénomènes nuisibles en vue de son rétablissement;

Longueuil, mardi le 10 mars 2020.

David McGovern, Président,
Anne-Marie Gaudet,
Directrice, Région du Québec
Agence d'évaluation d'impact du Canada

OBJET : Projet Gazoduq – Lignes Directrices – version provisoire – Commentaires (suite)

1.3. Emplacement du projet / 6.2. La sélection des composantes valorisées (CV) / 6.5. Interactions entre les effets et les composantes valorisées / 6.8. Évaluation des effets cumulatifs / 13. Effets sur les composantes valorisées – Environnement

La dévalorisation de l'attrait paysager du seul fjord caractéristique en Amérique du Nord qu'est celui de la rivière Saguenay sera aussi possible avec l'emplacement proposé du PLPCP., dont le projet Gazoduq en hâtera la réalisation, étant donné l'augmentation du trafic maritime de cargos-méthaniers induit;

6.4. Évaluation des effets / 20. Évaluation des effets cumulatifs / 21.1. Effets des accidents ou défaillances possibles

Aucune mention d'une caractéristique technique essentielle à la compréhension de la dangerosité de ce projet en matière de sécurité civile et à la prise en compte d'un procédé comportant un risque technologique majeur de grande ampleur. Selon les prétentions de livraison du Promoteur, la conduite acheminera 51,3 M m³/jour. En effet, le Promoteur passe sous silence que la conduite de 1 067mm (42 in.) prévue pour transporter et livrer ce gaz aura un débit de 550 m³ de gaz à la seconde. Comme la compression de ce gaz à l'état liquide à ce taux réduit son volume de 600 fois, inversement son dégagement multipliera son volume par 600 fois. Comme le taux de mélange d'ignition de ce gaz avec l'air (79% N + (+/-) 21% O₂) se situe entre 5 et 15% de mélange, un nuage de 1 800 000 à 5 000 000 m³ de gaz inflammable sera dégagé PAR SECONDE dans le cas d'une fuite majeure, sans compter qu'il pourra y avoir une capacité de stockage sur site de 400 000 m² à 697 000 m², dépendant de la présence ou non d'un cargo-méthanier à l'accostage du site du PLPCP, et de l'option d'aménagement des capacités de stockage retenu par le projet GNL-Québec, ce qui décuple le risque.

7. Conditions de référence – Milieu naturel / 7.3. Géologie, géochimie et dangers géologiques / 21.1. Effets des accidents ou défaillances possibles

Le site pour le PLPCP proposé, qui sera le point d'arrivée du gazoduc du projet GazoduQ, a fait l'objet d'un tremblement de terre (secousse tellurique) de magnitude 6.2 à l'échelle de Richter le soir du 25 novembre 1988. Donc, un risque sismique subsiste tant pour la sécurité civile que pour la gestion d'un accident dû au risque technologique majeur que pose le Projet proposé;

Note en guise de conclusion- 1.2. Aperçu du projet

Avec ce qui précède, nous nous demandons si la présentation de ce Projet n'est pas prématurée, étant donné que le Point de Livraison du Premier Client Principal (PLPCP) (le projet d'usine de liquéfaction de gaz naturel et de port d'exportation du promoteur GNL-Québec à l'Arrondissement La-Baie de la ville de Saguenay, Qc) bien que maintenant présentée, n'a même pas encore été étudiée, ni recommandée par l'organisme compétent en ces matières au Québec, le Bureau d'Audiences Publiques sur l'Environnement (le BAPE), le Promoteur mettant visiblement la charrue avant les bœufs. Une évaluation fédérale-provinciale conjointe des deux projets soumis conjointement et solidairement aurait été de mise et pertinente dans le contexte.

.../2

Longueuil, mardi le 10 mars 2020.

David McGovern, Président,
Anne-Marie Gaudet,
Directrice, Région du Québec
Agence d'évaluation d'impact du Canada

OBJET : Projet Gazoduq – Lignes Directrices – version provisoire – Commentaires (fin)

Nous nous réservons le privilège de vous expliciter plus avant ces considérations avec un mémoire qui sera déposé lors des audiences sur le Projet.

Cordialement,

François CARON B.Sc.
Rue Gendron
LONGUEUIL, Qc J4G 2S3